

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, je veux présenter une pétition au Parlement signée par de nombreux habitants de la ville de Regina et par un certain nombre de la ville de Saskatoon, lesquels résident tous dans la circonscription du leader parlementaire de la majorité. Ces Canadiens demandent au Parlement, surtout au gouvernement et au ministre responsable des Postes, de maintenir ouvert le Musée national des postes afin que cette vénérable institution culturelle puisse continuer à servir le Canada, notamment la région d'Ottawa.

M. Hnatyshyn: Les gens de mon comté m'en ont parlé.

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, j'ai aussi l'honneur de présenter un certain nombre de pétitions émanant des citoyens du sud-ouest de l'Ontario, des localités de Kitchener, de Stratford, de London, de Brampton, de Guelph et de Georgetown qui demandent au gouvernement de prendre des mesures pour sauver le Musée national des postes. Il incombe au Parlement de s'efforcer de préserver cette précieuse institution culturelle qui sert si bien le Canada depuis plus de 10 ans. Le premier ministre (M. Mulroney), le ministre du Revenu national (M. Beatty) et le ministre des Travaux publics (M. La Salle) devraient se joindre aux représentants de notre parti, au mouvement ouvrier, au maire d'Ottawa et aux philatélistes canadiens pour empêcher la fermeture permanente du Musée national des postes.

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de nombreux citoyens d'Ottawa, d'Aylmer, de Hull, d'Almonte et d'autres localités de l'est de l'Ontario qui sont philatélistes et qui s'inquiètent de la fermeture du Musée national des postes. Ils demandent au gouvernement fédéral de ne pas se contenter de garder un service réduit, mais de maintenir tout à fait intact le Musée national des postes pour lui permettre de continuer à dispenser ses services non loin de la colline du Parlement et ils demandent au ministre chargé des Postes ainsi qu'aux dirigeants des Postes et aux députés de chercher un nouvel endroit près du Parlement où le Musée national des postes pourra continuer à servir les Canadiens.

* * *

LA LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement:

14 mai 1985—*Le ministre de l'Expansion industrielle régionale:*

Que, suite à l'avis donné le jeudi 2 mai 1985, par le ministre de l'Expansion industrielle régionale, conformément à l'article 82 du Règlement, relativement au projet de loi C-15, Loi concernant l'investissement au Canada, un jour de séance soit attribué pour l'étape du rapport et un jour de séance pour l'étape de la troisième lecture du projet de loi; et

Que, quinze minutes avant l'expiration du temps prévu pour les Affaires émanant du gouvernement au cours de ces séances, toute délibération devant la Chambre soit interrompue, s'il y a lieu, aux fins de cet ordre et, par la suite, toute question nécessaire pour disposer de l'étape à l'étude à ce moment soit

Questions au Feuilleton

mise aux voix immédiatement et successivement, sans plus ample débat ni amendement.

M. le Président: En vertu de l'article 25(2) du Règlement, cet avis de motion du gouvernement est reporté à l'appel des ordres émanant du gouvernement. C'est sous cette rubrique que la motion pourra être étudiée plus tard aujourd'hui ou à la prochaine séance de la Chambre.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 316.

[Texte]

LA MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES—LES TRAVAUX DE RÉNOVATION EFFECTUÉS AU BUREAU DE COMTÉ

Question n° 316—**Mme Killens:**

1. Le gouvernement a-t-il effectué des travaux dans les bureaux de circonscription de la ministre des Relations extérieures à a) Rimouski, b) Cabano et, dans l'affirmative, combien en a-t-il coûté dans chaque cas pour (i) la conception (ii) les travaux?

2. A-t-on retenu les services de fournisseurs privés et, dans l'affirmative, quel était le nom du particulier ou de la société en cause et a-t-on demandé aux intéressés de présenter une soumission avant d'adjuger le marché?

L'hon. Roch La Salle (ministre des Travaux publics):

1. a) Le ministère de Travaux publics a effectué des travaux de rénovation dans le bureau ministériel de la ministre des Relations extérieures à Rimouski, établi conformément aux Procès-verbaux du Conseil du Trésor en date du 7 mai 1974. (i) Aucun coût lié au design. (ii) Coût des rénovations: \$8,100.

b) Le ministère des Travaux publics n'a pas effectué de travaux de rénovation dans le bureau de circonscription (Chambre des communes) à Cabano.

2. Sacona Inc. a exécuté les travaux de rénovation. Le ministère n'a pas lancé d'appel d'offres étant donné que les locaux en question sont loués, que le propriétaire est responsable de l'exécution des réparations et qu'il peut utiliser l'entrepreneur de son choix.

[Traduction]

M. le Président: On a répondu à la question indiquée par le secrétaire parlementaire.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président si la question n° 145 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.